



**Procès-verbal  
Du Conseil d'Administration  
du lundi 18 mai 2026**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	14
Nombre de pouvoirs	1
Nombre de votants	15

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit mai à 18h00, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués le 7 mai 2026, se sont réunis Salle des mariages à Dreux, sous la présidence de Monsieur Abdel-Kader GUERZA.

Etaient présents :

Abdel-Kader GUERZA, Caroline SIMOES, Mounir CHAKKAR, Halima TAÏBI, Sabine FRETEY, Hakan YILDIZ, Philippe RIVE, Esra ATSAK, Françoise BONNEVALLE, Agnès BRUNET, Marie-Lucie DELAGE, Annick LE PIVERT, Nadine LEHOUX, Martine SYLENE.

Etaient excusées :

Yasemin ALBAYRAK, Micheline ESCOURIDO, Nadine TOUTAIN (pouvoir à Marie-Lucie DELAGE).

Le quorum étant atteint, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Cécile CABRITA, Directrice du CCAS.

**Le Conseil d'Administration,**

**Approuve à l'unanimité :**

L'ordre du jour.

1. L'ensemble des Administrateurs se présentent.
2. Madame CABRITA présente l'organisation et les missions du Centre Communal d'Action Sociale.

**Approuve à l'unanimité :**

3. Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 12 mars 2026.

**Prend acte :**

4. Du compte-rendu des décisions prises par la Commission Permanente en application de l'article R.123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

**Le Conseil d'Administration,**

**Procède :**

5. A l'élection du Vice-Président

1 candidature : Caroline SIMOES

Nombre de votants = 15

Vote blanc = 0

Vote nul = 0

Madame Caroline SIMOES est élue Vice-Présidente avec 15 voix.

Après en avoir délibéré,

**Approuve à l'unanimité :**

6. L'adoption du règlement intérieur du Conseil d'administration.
7. La délégation de pouvoirs au Président et à la Vice-Présidente.  
Monsieur Abdel-Kader GUERZA précise avoir donné délégation de signature à Madame Cécile CABRITA qui comporte, notamment, la signature des bons de commande du CCAS à hauteur de 1 000,00 €.

**Procède :**

8. A la désignation de représentants du Centre Communal d'Action Sociale au Conseil de Vie Sociale de la résidence autonomie la Vaumonnaie  
Monsieur Abdel-Kader GUERZA précise que le Conseil de Vie Sociale favorise l'expression et la participation des résidents à la vie de la structure.

2 candidatures : Sabine FRETEY et Caroline SIMOES

Nombre de votants = 15

Vote blanc = 0

Vote nul = 0

Mesdames Sabine FRETEY et Caroline SIMOES ayant obtenu 15 voix, sont ainsi désignées représentantes du CCAS au Conseil de Vie Sociale de la résidence autonomie la Vaumonnaie.

9. A la désignation des membres de la Commission permanente

6 candidatures : Caroline SIMOES, Sabine FRETEY, Philippe RIVE, Nadine LEHOUX, Agnès BRUNET et Martine SYLENE.

Nombre de votants = 15

Vote blanc = 0

Vote nul = 0

Mesdames Caroline SIMOES, Sabine FRETEY, Monsieur Philippe RIVE, Mesdames Nadine LEHOUX, Agnès BRUNET et Martine SYLENE ayant obtenu 15 voix, sont ainsi désignés membres de la Commission permanente.

Après échanges avec les Administrateurs, il est acté que les Commissions permanentes pourront se tenir également en visioconférence ou en conférence téléphonique.

**Approuve à l'unanimité :**

10. Le règlement de la Commission permanente

**Procède :**

11. A la nomination des membres du Conseil d'administration à l'Assemblée générale du Groupement d'Intérêt Public « Relais logement »

2 candidatures : Caroline SIMOES et Mounir CHAKKAR

Nombre de votants = 15

Vote blanc = 0

Vote nul = 0

Madame Caroline SIMOES et Monsieur Mounir CHAKKAR ayant obtenu 15 voix, sont ainsi désignés membres représentant le CCAS au sein de l'Assemblée Générale du GIP Relais logement.

12. Communications diverses

**Repas club seniors**

Le tarif des repas, voté chaque année par délibération du Conseil d'administration, est fixé à 15 € pour les Drouais et à 24 € pour les seniors hors commune.

Le CCAS prend en charge les 9 € pour les Drouais.

Pour donner suite à certaines remarques des participants aux repas qui n'habitent pas Dreux, il sera proposé lors d'un prochain Conseil d'administration une convention qui permettra aux Communes qui le souhaitent de prendre en charge ces 9 €.

**Manifestations à venir**

Les dates des différentes manifestations organisées par le CCAS ou auxquelles le CCAS participe vous seront adressées par invitations Outlook.

La séance est levée à 19 heures.

**Pour le Président  
Par délégation de signature  
La Vice-Présidente du CCAS**

**Caroline SIMOES**



**La secrétaire de séance  
Directrice du CCAS**

**Cécile CABRITA**



